

Cette nuit la vigilance du rondier en poste à la SAS a permis de mettre le doigt sur un fléau récent sur Montpellier, lequel met à mal la sécurité de notre établissement : **la livraison directement dans les cellules par drone de matériels, de produits et de substances illicites.**

En effet le rondier qui se trouvait dans le bureau référent au niveau du PIPS entre deux rondes de nuit a été interpellé par le bruit d'un moteur à l'extérieur ainsi que les éclats de voix d'un détenu qui donnait des instructions.

Son professionnalisme lui a permis de distinguer un drone, lequel venait de livrer directement dans une cellule.

Les colis sont accrochés au drone par du fil de pêche que le détenu aura juste à couper afin de récupérer sa livraison.

L'agent a avec patience suivi ledit fils. Persévérant lors de sa ronde il a observé à l'œil nu et pu constater que le détenu dissimulait divers objets dans sa cellule.

Au petit matin, suite à ses observations une fouille est diligentée.

**Deux smartphones APPLE, cinq téléphones GSTAR, plusieurs câbles et socles de chargeurs ainsi qu'un bloc de substance pouvant être de la résine de cannabis sont découverts.**

L'UFAP Unsa justice de VLM souligne l'investissement et le sens de l'observation de notre collègue rondier, la réactivité des membres de l'encadrement ainsi que les découvertes des agents.

**LUFAP UNSA Justice demande que tous soient récompensés par l'administration à la hauteur de leur professionnalisme.**

L'UFAP Unsa Justice de VLM exige de la fermeté et l'exclusion du détenu qui a réceptionné la livraison.

**L'UFAP Unsa Justice alerte une fois de plus sur l'importance dans le choix des profils qui intègrent la SAS et sur le traitement des incidents qui - quand ils sont graves ou qu'ils se multiplient - doivent conduire à des exclusions de cette structure.**

M.O, secrétaire locale UFAP UNSA Justice du CP VLM.